

Master Urbanisme et aménagement Parcours Maîtrise d'Ouvrage du Bâtiment (MOBat) - 2e année

Code RNCP [RNCP 31470](#)

Objectifs de la formation :

- Être en mesure de mobiliser les compétences juridiques, techniques, managériales, économiques et environnementales intrinsèques à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion du patrimoine immobilier dans une approche généraliste et pluridisciplinaire.
- Appréhender un contexte territorial et urbain.
- Acquérir les savoir-faire, savoir-être et savoirs permettant d'exercer une activité professionnelle dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage immobilière et de la gestion de patrimoine bâti.
- Maîtriser les bases théoriques et méthodologiques permettant d'exercer une activité professionnelle dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage immobilière et de la gestion de patrimoine.
- Inscrire son activité au sein de champs professionnels très vastes (la commande, la maîtrise d'œuvre, les entreprises, les collectivités, notamment) et savoir échanger avec les autres intervenants.

Programme :

Le programme s'organise en modules centrés sur des compétences professionnelles requises pour exercer les métiers visés :

- Identification du champ de la maîtrise d'ouvrage
- Connaissance des aspects juridiques et financiers des opérations immobilières
- Connaissance des aspects techniques de la construction
- Connaissance en matière gestion et de maintenance du patrimoine immobilier
- Montage d'opérations immobilières
- Capacité d'analyse des organisations
- Capacité d'analyse des contextes territoriaux et urbains des opérations immobilières

Contenus pédagogiques :

SEMESTRE 9

Production urbaine et montage opérationnel	9 ECTS
- EC Commande publique, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre	6 ECTS
- EC Stratégie foncière et montage opérationnel	3 ECTS
Gestion des opérations immobilières	6 ECTS
- EC Sociologie des organisations et diagnostic organisationnel	3 ECTS
- EC Analyse et déroulé d'opérations immobilières	3 ECTS
Aspects juridiques et financiers des opérations immobilières	12 ECTS
- EC Droit des marchés et de la promotion immobilière	3 ECTS
- EC Droit de la fiscalité	3 ECTS
- EC Droit des assurances et des responsabilités	3 ECTS
- EC Montage financier d'opérations immobilières	3 ECTS
Méthodologie du rapport d'activités et du mémoire de stage	3 ECTS

SEMESTRE 10

Enjeux de la maîtrise d'ouvrage	12 ECTS
- EC Habitat et renouvellement urbain	3 ECT
- EC Enjeux fonciers et développement foncier	3 ECTS
- EC Construction durable	3 ECTS
- EC Enjeux numériques de la maîtrise d'ouvrage	3 ECTS
Construction, gestion du patrimoine immobilier	9 ECTS
- EC Techniques du bâtiment	3 ECTS
- EC Energie du bâtiment	3 ECTS
- EC Gestion et maintenance du patrimoine immobilier	3 ECTS
Atelier maîtrise d'ouvrage	3 ECTS
Mémoires individuels (rapport d'activités et mémoire de stage)	6 ECTS

Moyen pédagogique :

- L'apprenti est placé en situation d'être co-responsable et co-constructeur de son apprentissage.
- Un tuteur pédagogique par étudiant l'accompagne tout au long de l'année vis-à-vis de son apprentissage et de son travail personnel.
- Des mises en situation réelle (ateliers) pour une pédagogie de projet sont mobilisées tout au long de l'année.

Modalités d'enseignement :

Le Master 2 MOBat s'effectue en alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Les enseignements sont délivrés en présentiel.

Modalités d'évaluation et diplôme visé :

Chaque UE est évaluée soit par un examen terminal, soit en contrôle continu à partir de mises en situation professionnelle. Les évaluations donnent lieu à des productions écrites et/ou orales, individuelles et/ou collectives.

Coût de la formation en apprentissage :

- Entreprises privées ou assimilées (Association, EPIC, etc.)

Type de coût : Le montant financé par votre OPCO peut varier selon votre branche professionnelle. Pour connaître la prise en charge réelle de votre OPCO définie selon votre IDCC, vous pouvez consulter le site de votre OPCO ou le tableau de France Compétences RNCP 31470

Employeur public : Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge totale du coût de la formation via le CNFPT.

Les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation. En cas de reste à charge, il est assumé par l'employeur de l'apprenti-e.

Accessibilités aux personnes en situation d'handicap :

Contact Référent handicap de l'UGA : accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr

Débouchés professionnels :

Le Master 2 MOBat prépare à des métiers de :

- Chargé d'opérations
- Monteur ou de conducteur d'opérations
- Responsable de programmes
- Gestionnaire de parc de bâtiments.

Les jeunes diplômés pourront exercer leur activité dans des secteurs variés tels que la promotion immobilière et la maîtrise d'ouvrage de logements sociaux, d'équipements publics ou de bâtiments tertiaires et industriels. Ils pourront, notamment, être recrutés par des bailleurs sociaux, des entreprises de la promotion immobilière privée, des cabinets d'études spécialisés, des collectivités publiques, des entreprises publiques et privées dotées de services immobiliers.

Rythme d'alternance :

Le Master 2 MOBat s'effectue en alternance avec 13 semaines de formation sur des contrats qui vont de 10 à 12 mois. La formation débute en septembre. Les apprentis sont diplômés en juillet ou septembre. Entre septembre et juillet, les apprentis sont en formation une à deux semaines par mois.

Lieu de formation :

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)
14 bis avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE

Conditions d'admission :

Cette formation est accessible aux étudiants issus d'une 1^{re} année de Master dans l'une des disciplines suivantes :

- Urbanisme
- Aménagement
- Architecture
- Environnement
- Génie civil et énergétique,
- Sciences Humaines et Sociales (avec une expérience dans le secteur du bâtiment ou des services immobiliers).

Elle est également ouverte aux étudiants en quête de spécialisation disposant d'un diplôme de master ou d'ingénieur.

Comment s'inscrire ?

Admission sur dossier, après entretien :

- 1- Consulter les modalités d'admission selon votre profil [ici](#)
- 2- Admission définitive après validation des missions proposées par l'entreprise.

Contact UGA Scolarité - admission :

Lucile BLANC
UFR IUGA
14 avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE
tiphaine.dumoulin1@univ-grenoble-alpes.fr

Contact UGA Formation Continue et Alternance :

Stéphanie Duranti
Direction Formation Continue et Apprentissage
Référente formation continue de l'IUGA
stephanie.duranti1@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 01 26 16

Contact Centre de Formation des Apprentis : CFA FormaSup Isère Drôme Ardèche

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, avec une adaptation possible du rythme pédagogique et des modalités d'évaluation.

Claudia Araujo, Conseillère apprentissage & référente handicap
04.76.84.56.52,
claudia.araujo@formasup-ida.com
3 avenue Marie Reynoard - 38100 GRENOBLE

Au sein de l'UGA, [un service](#) dédié existe afin d'aménager les études et d'accompagner dans la vie étudiante.

Le Centre de Formation d'Apprentis FormaSup Isère Drôme Ardèche assure le bon déroulement, le suivi réglementaire et administratif des contrats d'apprentissage en collaboration avec l'Université Grenoble Alpes.